

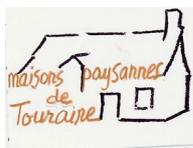
MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture de pays
et la défense du cadre de vie rural

9 Quai du Pont Neuf - 37000 TOURS

Tél. 06 30 20 25 30

Site Internet : www.maison-paysanne-de-touraine.com



Délégation de

**maisons
paysannes
de france**

*Bonne
et
heureuse*



*année
2013*

BULLETIN DE LIAISON N° 75

JANVIER 2013



Le mot du président

Chers amis, bonne et heureuse année à tous

Notre programme annuel 2013 est rempli d'agréables moments : sorties et stages plus nombreux. Chaque mois nous vous proposons une ou plusieurs activités avec de nouveaux thèmes : Des jardins sans entretien ; un après-midi à visiter des maisons de pays remarquables ; une sortie maisons contemporaines ; une journée sensibilisation au patrimoine uniquement pour vos enfants ou vos petits enfants.

Vous découvrirez ce programme de l'année 2013 dans ce bulletin et les détails vous seront donnés au fur et à mesure, soit par des bulletins soit par des lettres.

Vos adhésions plus nombreuses à Maisons Paysannes de Touraine nous incitent à vous offrir le plus possible d'occasions de nous rencontrer. Nous comptons 457 adhérents pour l'année 2012. Ainsi nous sommes à 3 adhérents près à égalité avec nos amis de la

Sarthe, nous plaçant en tête des départements au niveau national. Mais cette augmentation implique plus de sollicitations, plus de visites - conseils et plus d'inscriptions à nos sorties nous contraignant parfois à refuser du monde. L'équipe dirigeante s'efforce de répondre à vos attentes mais nous réclamons parfois l'indulgence car nous sommes des bénévoles et nos activités professionnelles, familiales, voire même nos propres passions, limitent notre désir de vous satisfaire.

Je vous donne rendez-vous à notre prochaine assemblée générale, le

samedi 16 février à Tours

« je vous promets
qu'elle ne sera pas ennuyeuse ».

Amicalement.

François Côme

Convocation à l'assemblée générale de Maisons Paysannes de Touraine Samedi 16 février 2013 à 14h30

*Halles de Tours - Place Gaston Pailhou
Porte C - salle 121 - 1^{er} étage*

Ordre du jour

- ⇒ Rapport moral
- ⇒ Rapport financier
- ⇒ Élection des membres sortants
- ⇒ La parole à nos adhérents
- ⇒ La parole à nos amis
- ⇒ *Conférence sur la construction et l'utilisation de la terre crue au Burkina Faso par Jean-Marie Mansion, administrateur à Maisons Paysannes de Touraine, administrateur de NA KUORA*

Collation à l'issue de l'assemblée générale.

« Pensez à renouveler votre cotisation 2013, nous avons besoin de votre soutien pour défendre ensemble le patrimoine de pays ».

Trop c'est trop

Une très mauvaise habitude : la mode des décoratifs sur les toitures

Autrefois, les motifs décoratifs sur les toitures étaient uniquement réservés aux bâtiments prestigieux. Regardez nos châteaux et nos belles demeures de Touraine, vous constaterez comme nous que l'on en voit très rarement. Alors nous pensons qu'il n'y a aucune raison d'en voir sur les toitures des maisons de Pays. « Le m'as tu vu » sur les couvertures commence à devenir insupportable, c'est une hérésie.

Maintenant, à l'occasion de travaux de toiture, on voit apparaître des « décoratifs » sur des maisons modestes. C'est la plupart du temps une erreur esthétique et hélas souvent accompagnée de fautes techniques qui seront de futures sources d'infiltration. De plus nous voyons en même temps que ces motifs décoratifs, des erreurs esthétiques et techniques énormes sur les coyaux*, sur les rives de toit, les gouttières, les lucarnes, etc.

Heureusement nous ne sommes pas les seuls à déplorer cette nouvelle mode. Nous avons interrogé plusieurs charpentiers - couvreurs, reconnus pour leurs compétences.

Pour Joël Thibault de Civray de Touraine en réponse à cette mode il s'exclame « Quel dommage ! »

Quant à Bruno Delaunay (*adhérent de Maisons Paysannes*) à Parçay-Meslay, il n'en fait pas sauf à la demande de ses clients. Il nous précise que pour lui un « décoratif » doit être discret et avoir du sens. Il nous signale une croix sur le toit de l'église à Chambray lès Tours. Également à proximité de cette église, à l'angle de la place sur une maison avec un toit à la Mansart se trouve un « décoratif » explicite d'une ancienne propriété des Compagnons.

Au final il pense que la beauté des toitures se trouve ailleurs comme dans l'ornementation des épis de faîtage, etc.

Nous avons posé quelques questions à notre spécialiste en toiture et couverture, Jean Mercier et aussi vice-président de Maisons Paysannes de Touraine :

1 / Vous avez attiré notre attention sur les décoratifs intempestifs, pourquoi ?

Ce qui m'interpelle, et me met en colère, c'est de voir sur la même couverture des erreurs techniques, faciles à éviter. En plus pour y remédier cela ne pose aucun problème.



2 / Quelles erreurs techniques constatez vous avec cette mode ?

Par exemple les liaisons entre ardoises doivent être avec un recouvrement pour un toit à 45° de 85 MML donc il faut au minimum 43MML. Bien souvent, je vois 20 à 30 MML .

3/ Autrefois où pouvait-on voir des décoratifs sur toiture ?

Autrefois c'était extrêmement rare. Le décor élégant se trouvait ailleurs de manière subtile couplée à une maîtrise technique : des ardoises épaisses et irrégulières, des déversées, des noues en ardoises, des épis de faîtage, des coyaux*, des descentes de gouttières, des ventilations de toiture, etc.*

Enfin si vous voulez en voir un, réussi d'un point de vue technique, il se trouve sur un pignon à Montbazon en bordure de la N10 à gauche en montant. C'est un compagnon qui l'a réalisé.

4 / Quelles étaient les règles pour obtenir un bel effet esthétique ?

Malgré tout, bien que je ne sois pas un partisan des « décoratifs » sur les maisons de pays, il faut au minimum un toit au moins à 45°. Le mieux pour un meilleur rendu lorsqu'on est en bas, c'est un toit à 60°. Encore une fois je préfère voir un couvreur qui ne perd pas son temps sur un décoratif mais plutôt sur les différents éléments de la couverture mais qui au final donnera

beaucoup plus d'élégance et de cohérence à l'ensemble de la maison.

5/ Quels conseils donnez vous à nos adhérents et d'une manière générale à tous ceux qui restaurent ou construisent une maison ?

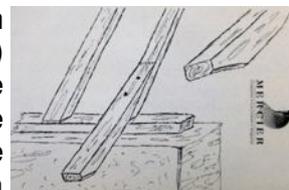
Rester simple et ne pas négliger les autres éléments de la toiture qui ajoutés les uns aux autres donneront beaucoup plus d'élégance et de beauté à votre maison que ces « décoratifs ». Pour connaître tous ces points, il suffit de regarder et de lire le livre « La Maison de Pays » de René Fontaine et aussi les brochures techniques de Maisons Paysannes sur les toitures. Oui je préfère un toit avec une déversée et des coyaux bien faits plutôt qu'un « décoratif » avec souvent des erreurs techniques.

Vous avez compris notre réserve à Maisons Paysannes sur cette mode des « décoratifs » sur les toitures. La beauté est souvent liée à la simplicité. Faisons en sorte de garder cette habitude de nos anciens. Jean Mercier reviendra sur ces erreurs à l'occasion de nos prochaines sorties, avec des exemples à l'appui.

On ne peut qu'être inquiet de voir autant de motifs décoratifs ici où là. De plus certains artisans le font sans demander plus d'argent et même parfois sans prévenir le propriétaire. Une satisfaction de leur égo ? Mais tous les professionnels sérieux vous diront que pour faire correctement un motif décoratif cela demande du temps et une adresse technique. Il suffit de consulter le livre « **La couverture en ardoise** » 4^{ème} édition, mise à jour avec la collaboration de Jean-Louis Moreau, ingénieur au bureau d'études techniques de l'utilisation de l'ardoise. On peut y lire à la rubrique Décorations spéciales : *La hauteur du recouvrement doit être légèrement augmentée selon l'importance du découpage. Dans ces genres de travaux, c'est le goût et la fantaisie liés à la technique et à la connaissance du métier qui permettent au couvreur de réaliser des découpages sans risque de fuite. Le principe de cette décoration, une fois le dessin reproduit sur la trame, est de rechercher le montage des éléments et de veiller à leur étanchéité ; en effet, lorsque la ligne de coupe détruit le pureau*, il doit y avoir deux épaisseurs, à cette place et au même rang.*
« Donc vous pouvez constater qu'un motif

décoratif doit être bien étudié avec une bonne maîtrise technique du couvreur Le temps supplémentaire à le créer devrait être plutôt consacré aux autres éléments de la toiture car ils sont trop souvent négligés ».

* **le coyau** : de l'ancien français *coe* (queue) Élément de charpente fixé en partie basse d'un chevron et le prolongeant sur la saillie de l'entablement afin de rejeter les eaux de pluie loin de la maçonnerie. Le coyau a pour effet d'adoucir la pente du versant du toit ou niveau de l'égout.



Rappel interview de Jean Mercier BLT 64 mars 2009 « *Le talon du coyau, c'est la signature du charpentier, mais aussi la particularité du pays . Tout d'abord, il faut le mettre à l'abri des intempéries. Pour y arriver ,il faut exécuter un certain cintre sur le talon avec deux chanfreins, de chacun des côtés, faits à la main avec une plane. Par cette méthode très ancienne du talon coupé, on évite les remontées d'eau dans le coyau par vents dominants* ».

* **La déversée** est une technique ancienne qui renvoie l'eau du versant en l'éloignant du mur ou du pignon. En plus, cela amène de l'élégance à la toiture. La hauteur de la déversée doit être appréciée en fonction du versant, de la hauteur du toit. En règle générale, c'est autour de 3 à 4 cm. Pour les lucarnes, on peut faire un peu plus ; dans ce cas là on parle de renvers.

***pureau**: de l'ancien français *pur*er (écouler, dégoutter) avec le suffixe eau. Le pureau d'une tuile ou d'une ardoise est la partie découverte qui reçoit la pluie. Il correspond à la distance entre les arêtes supérieures des liteaux.



Trucs et astuces



Le propriétaire de ce pré avait besoin d'un petit abri pour ses moutons. Sympathique cette petite bergerie ! Comme quoi, on peut faire beau avec un peu d'imagination.



Vous voulez poser des briquettes ou des briques avec des joints à la chaux. Vous êtes pressé. Rien de plus simple, vous prenez une latte de bois de l'épaisseur du joint souhaité qui vous servira de guide. Ainsi votre épaisseur se trouve réglée rapidement et la pose des briques est plus facile et donc plus rapide. Attention toutefois à ne pas tomber dans une rigidité excessive. Le tout droit et le tout d'équerre ne sont pas forcément les plus beaux mais il faut éviter de tomber dans le tout de travers à l'envie.

Incompatibilité des Matériaux

Nous avons eu connaissance par un expert suite à un sinistre de l'incompatibilité entre des tuyaux en cuivre de chauffage et de la laine de verre pour les isoler.

Donc à savoir et à éviter.

Un site formidable

Delcampe

Vous aimez et vous recherchez des cartes postales, alors tapez sur Google : Delcampe Une fois sur le site, tapez le nom de la commune et regardez. Vous allez peut être trouver votre bonheur sans vous déplacer. Si vous voulez enchérir pour acheter, alors créez votre compte avec votre identifiant et mot de passe.

Petit conseil : Lorsque vous avez trouvé la carte postale tant recherchée, mettez une enchère tout de suite très haute. Ainsi vous êtes sûr de l'obtenir. Au début de mes recherches j'ai souvent regretté de ne pas avoir eu la carte tant convoitée pour quelques euros. Mettre une enchère haute n'implique pas forcément de payer plus mais vous assure de l'acquérir.

Faire des timbres à partir de vos photos

C'est simple et facile à partir du site de la poste : La boutique du courrier pour les pros. <http://produitscourrierpro.laposte.fr>

Il faut au départ créer son compte comme pour tous les achats en ligne. (Identifiant et mot de passe). Ensuite allez sur ID timbre, cliquez sur fichier (la photo de votre choix). Validez puis créer. Payer en ligne par carte bancaire. (Chèque possible).

Maintenant il y a aussi la boutique Web du timbre où l'on peut créer son timbre mais je n'ai pas essayé.

Bref, faites vous plaisir pour envoyer à vos amis votre timbre à partir de vos photos.

Visite-Conseil chez vous

Nous avons la chance d'avoir parmi nous des spécialistes dans différents corps de métiers pour vous conseiller utilement, n'hésitez pas à nous appeler au 06.30.20.25.30.

Par contre nous nous interdisons de donner des noms d'artisans, ce n'est pas notre mission.

Nous demandons le remboursement des frais kilométriques sur la base de 0.50 € du km aller et retour car nos spécialistes sont très sollicités.

Votre adresse mail

Si vous ne recevez pas les mails de Maisons Paysannes de Touraine, faites parvenir rapidement votre adresse mail à Gilles Courtoux : gillescourtoux@orange.fr

Le photovoltaïque

René Guyot est administrateur à Maisons Paysanne de Touraine. Il est très impliqué dans la défense des consommateurs au sein de L'ORGEÇO. Ainsi, il a connaissance des problèmes des consommateurs. Aujourd'hui, il nous met en garde sur les problèmes du photovoltaïque. Pour apporter un témoignage supplémentaire, j'ai remarqué sur la Commune de Neuvy le Roi un toit photovoltaïque avec des bâches !! Après renseignements, le bâtiment prend l'eau de toute part et l'entreprise qui a posé ce toit est en faillite. Bonjour les dégâts : des fuites d'eau et pas d'électricité, un cauchemar.

Le miroir aux alouettes

Il n'est pas question de remettre en cause la transformation de l'énergie solaire en énergie électrique. Le principe est connu et fonctionne. De même ; rejeter ou écarter d'emblée tout ce qui est moderne, n'aurait aucun sens pour nous « Maisons Paysannes de Touraine ».

Ce qui nous conduit aujourd'hui à nous intéresser au PHOTOVOLTAÏQUE, c'est la recrudescence de problèmes sur le montage et l'équilibre financier des dossiers de particuliers. Prenons un exemple :

■ Le plus souvent, le prospect est démarché par téléphone. Une visite à domicile, une démonstration du fonctionnement par des commerciaux dont l'intérêt est ailleurs et le miroir aux alouettes est en place. Tous les arguments sont bons... « Vous n'avez rien à payer ; vous pouvez avoir des aides de l'état ; vous devenez producteur d'électricité ; vous pouvez revendre votre électricité à EDF et le prix de revente couvrira vos frais d'installation ; vous faites un geste pour la planète, etc.. etc... Pourquoi ne pas ajouter même, qu'au bout de 9-11 ou 15 ans vous serez en situation de rente.

Convaincu, vous signez une liasse de documents d'un centimètre d'épaisseur, sans vous apercevoir que la délégation de crédit est en place, tout comme la déclaration de travaux exemptés de permis de construire, ainsi que la demande de raccordement au réseau ERDF. Ces documents, complétés et surestimés au mieux de votre situation (on

indique le revenu brut pour le net ; un contrat CDD ou saisonnier est transformé en CDI) ne feront que précipiter le désenchantement. Même si votre dossier est refusé par un organisme de financement, votre marchand de vent vous en trouvera un autre moins regardant.

Je passe sous silence toute la réalisation hasardeuse qui s'en suivra, mais sachez que parmi les dossiers dont nous avons eu connaissance à l'ORGEÇO (**Organisation Générale de la Consommation**), l'un a donné lieu à une plainte pour faux et usage de faux (documents antidatés ne permettant pas de faire jouer la clause de rétractation), un autre a donné lieu au démontage pur et simple et la remise en état aux frais de l'entreprise « repreneurs » (l'ancienne étant en règlement judiciaire), un troisième a eu recours à un prêt différent de celui proposé par le vendeur.

En un mot : Restez vigilant !

René Guyot

Contact

ORganisation GEnérale COsommateurs

Tél : 02.47.76.04.37 ou 02.47.76.09.83

Fax : 02.47.39.68.12

Mail. contact@consommateurs-orgeco-37.net

Site web. www.consommateurs-orgeco-37.net

Appel aux bonnes volontés

Vous voulez nous aider, n'hésitez pas à nous appeler. Votre coup de main peut se faire en fonction de vos souhaits : écrire pour notre bulletin sur des sujets qui vous tiennent à cœur, assurer le suivi de notre site Internet, prendre en charge notre photothèque, préparer une visite dans votre secteur, mener des actions pédagogiques sur le patrimoine dans les écoles, etc.

Contacts :

François Côme 06.30.20.25.30

Jean Mercier 06.80.06.49.15

Patrice Ponsard 06.85.13.71.44

En Beauce

Les couvertures en chaume

Récemment, j'ai été sollicité pour donner une conférence sur le patrimoine de ce pays à la Maison de la Beauce. Dans une partie de mon intervention, j'ai développé, preuves et photos à l'appui, le fort attachement des Beaucerons à leurs couvertures en chaume ou en roseau (lorsque les habitations sont à proximité des rivières : Conie, Eure).

Le chaume de blé était posé en triple épaisseur avec des liens de seigle. Autre particularité beauceronne, faire des auvents de rive bien au-delà du pignon.

Il suffit de consulter les archives ou les cartes postales anciennes pour se rendre compte que des villages ou des hameaux étaient entièrement recouverts en toit de chaume. On estime en 1856 que plus de la moitié des maisons l'étaient ainsi. La Beauce plus que toute autre région fut la dernière à conserver ces couvertures en chaume. Ils y étaient tellement attachés qu'ils se révoltèrent contre le Préfet d'Eure-et-Loir, Mr de Grouchy, qui pris un décret le 18 mai 1854 voulant leur interdire cet usage. Ce dernier adressa en effet un rapport alarmant au ministre de l'Intérieur : *« des incendies ont lieu très fréquemment dans mon département depuis quelques temps, ils sont presque tous causés par l'imprudence des enfants qu'on laisse jouer avec des allumettes chimiques* »*.

La négligence des adultes est aussi en cause et les fumeurs sont les plus visés. Déjà en 1818 un propriétaire s'alarme auprès du préfet de la diffusion du tabac car l'usage de la pipe s'est singulièrement propagé depuis quelques temps.

Chaque année on recense des incendies : 150 en 1818, 167 en 1893 sur plus de 400 communes. L'un des incendies les plus graves du siècle en Beauce dévaste la commune de Louville-en-Chenard en 1844. Dans le journal du Glaneur, on peut lire *« l'incendie ne s'est arrêté pour ainsi dire que lorsqu'il n'a plus rien trouvé à dévorer. Quatre-vingt ménages sont victimes de ce grand désastre »*. On parle d'un sinistre de



450.000 francs, somme très considérable qui équivaut à la moitié des dépenses annuelles du budget départemental. Plus tard le 13 août 1911 à Dangeau un terrible incendie détruisit 20 ménages comme on peut le voir sur d'anciennes cartes postales. Dans les autres causes d'incendie, il y a aussi la vengeance. On estime à environ 8% les procès pour incendie volontaire à la cour d'assises. Le député chartrain, Noël Parfait s'exclame *« c'est la vengeance du pays. Au lieu de s'attaquer à la vie de son ennemi, on s'en prend à ses granges ; on ne le tue pas, on le ruine »*.

Pour lutter contre la multiplication des sinistres, on incita les communes à créer des compagnies de pompiers. Ainsi en 1851, le conseil municipal de Germignonville décide l'acquisition d'une pompe à incendie (la fameuse pompe à bras) et de l'équipement nécessaire à 20 pompiers. Plus tard en 1854 pour compléter le dispositif lorsque les mares sont à sec, la commune oblige *« tout chef de maison de tenir à sa porte extérieure dans un baquet ou poinçon la quantité de 100 litres d'eau au moins »*.

On peut donc comprendre l'arrêté du 18 mai 1854 pris par le préfet de Grouchy interdisant d'utiliser du chaume sur tout bâtiment neuf ou remis à neuf, cette fois-ci, en ordonnant aux maires de l'appliquer, contrairement à un





précédent décret de 1843. Le châtelain et maire de Boulay Thierry, le marquis de Bosquestan, fit du zèle en faisant arrêter et mener à la prison de Dreux trois de ses administrés pris en train de recouvrir leur grange de chaume. La réaction est immédiate, les paysans des villages entre Dreux et Chartres se mobilisent. Une troupe se dirige vers Dreux (1500 selon la gendarmerie et 5000 selon les manifestants) en criant « *Vive l'Empereur, vive la paille* ». Les prisonniers sont libérés, mais au retour les émeutiers rencontrent le préfet accompagné du Général de Planhol et de 9 gendarmes. Ces derniers sont malmenés, rossés et ne sont sauvés que par l'arrivée inopinée d'une garnison de Chartres. La répression fut sévère, les tribunaux condamnèrent une soixantaine de personnes à des peines allant jusqu'à 5 ans de prison. C'est pourquoi à propos de ces événements on écrit dans les livres d'histoire « La Guerre des Pailles ».

A cette occasion, un chansonnier fit une chanson dont voici un couplet :

*Chers habitants de la Beauce
Écoutez tous mon récit
De la couverture en paille
Et du Grand Grouchy
Pour commencer son carnage
Dans Boullay Thierry
Il envoie commissaires et gendarmes
Pour nous découvrir*

La cause profonde de cette révolte des paysans beaucerons vient du fait que l'utilisation des tuiles ou des ardoises est onéreuse les obligeant en plus à renforcer les charpentes existantes et n'apportant pas une aussi bonne isolation, tandis que la paille est un sous produit quasiment gratuit pour eux.

Quelque temps après, Napoléon III, voulant ménager ses sujets, amnistiera la plupart

des condamnés et révoquera le préfet de Grouchy. Les Beaucerons peuvent désormais continuer de couvrir leur toit en chaume jusque dans les années 1930. Seuls maintenant dans les pays de rivière et de marais (Conie, Eure), certains ont gardé cette habitude de couvrir leur maison en ruche (roseau). On peut en voir encore à Nottonville.

***Les allumettes chimiques**

Le français Sauria est l'inventeur des premières allumettes inflammables par friction en 1831. Elles pouvaient s'enflammer par un simple frottement sur une surface rugueuse. On considère qu'elles contribuèrent à l'augmentation du nombre des fumeurs mais aussi des incendies. L'allumette de sûreté est inventée en 1844. La « sûreté » provient du fait qu'elle nécessite un grattoir spécial.

Et avant la révolution comment faisait-on ? Le feu s'obtenait en battant le briquet. Il fallait battre la pièce en fer d'acier, profiter d'une étincelle pour ensuite, en soufflant fort et longtemps, enflammer l'amadou, partie spongieuse venant du chêne qui est bouillie, puis mélangée avec du nitrate de potasse. C'était nettement moins rapide, mais c'était plus sûr.

**Sources bibliographiques : Au coeur de la Beauce, enquête sur un paysan sans histoire, le monde Aubin Denizet par Alain Denizet - (livre remarquable) Histoire Généalogie .com "Les incendies en Beauce "*

Le couronnement des murs, une autre utilisation de la paille Un chaperon de chaume

A l'occasion de mes recherches sur une ferme de Beauce, j'ai lu dans plusieurs baux des années 1900 des rubriques comme cet article 20 dans un bail : *Les preneurs (les fermiers) fourniront pendant le cours du bail, tout le chaume nécessaire pour l'entretien des couvertures de murs de clôture de la cour et des jardins qui dépendent de la dite ferme qu'il plairait au bailleur de faire couvrir de cette manière.*

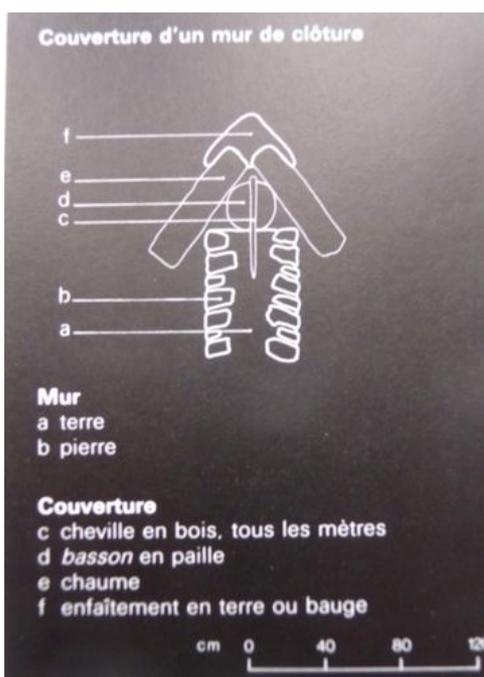
Un peu surpris par cette rubrique j'ai interrogé les plus anciens beaucerons que je connaissais. Personne n'a entendu, ni vu des murs recouverts de paille.

J'ai décidé alors d'aller sur le site Delcampe pour regarder commune par commune les anciennes cartes postales. Et là très bonne surprise, je trouve de nombreux exemples de murs recouverts de paille. Et même encore plus extraordinaire à Sours dans la rue

principale à trois époques différentes le même mur couronné de paille avec des états d'entretien du chaume se dégradant au fil du temps.



Par la suite, j'ai trouvé encore d'autres preuves de cette pratique ancestrale dans les archives d'Eure-et-Loir en ligne comme en 1576 : *Marché avec Anseaume Leblond, baugeurs de murs pour la réfection et la couverture en chaume des murs du Clos l'Évêque, dont quelques parties avaient été rompues pour passer les vendanges.* En patois Beauceron, on disait pour faire un mur en chaperon de chaume « *faire l'amuriau* ». Pour conclure, il est étonnant qu'une pratique ancestrale, pourtant encore visible sur des cartes postales de 1920 ait complètement disparu de la mémoire des Beaucerons. Ce n'est pourtant pas si loin, c'était au temps de nos arrière-grands-parents.



Dans le livre « *Architecture rurale française. Ile de France Orléanais* ».

La couverture des meules de paille

Lorsque la grange ne suffisait pas à contenir la récolte, l'agriculteur faisait des meules de paille à l'extérieur. Pour éviter la propagation des incendies, « les chaumiers » devaient être à plus de 100 mètres des bâtiments. Dans les livres de compte (1884 - 1924) de mon arrière grand-père, j'ai remarqué qu'il faisait venir chaque année un entrepreneur pour couvrir ses meules de paille. C'était donc un savoir faire spécifique. Dans le livre la *Maison Rustique*, Encyclopédie d'Agriculture on peut lire : « *La couverture s'exécute avec des poignées de paille liées par le bout des épis et maintenues sur la meule au moyen de fiches de bois, en commençant par le bas du toit en ayant soin de recouvrir les rangées inférieures avec les supérieures* ».

François Côme

En 1856 la moitié des maisons étaient en chaume en Beauce, sachant qu'une toiture en tuiles ou en ardoises coûtait 2 à 3 fois plus cher sans compter le transport.



Il existe encore un Chaumier en Beauce :

Mr Guy Thébault à Ermenonville la Grande (près de Chartres) 02.37.91.90.32

Il fait 12 réalisations par an à partir du roseau de Camargue ou de Normandie (Honfleur)

Coût approximatif au m² : environ 150 €

Je vous conseille d'aller voir son site Internet.



A Nottonville on peut encore admirer des maisons et des dépendances en "rouche" : un charme fou !

Les Sorties

■ Le samedi 23 Mars

Après-midi 14h15

Conférence suivie d'une visite du château et des jardins du Coudray Montpensier à Seully par le Docteur Feray, propriétaire des lieux.

Restaurer le Coudray Montpensier était un énorme défi : tout était à l'abandon même le jardin classé Monument Historique. Le Docteur Feray (adhérent Maisons Paysannes), patiemment, a entrepris des travaux titanesques. Il vient d'ouvrir un restaurant gastronomique « Le Plaisir Gourmand ». Bientôt les salles pour des séminaires seront prêtes puis en 2014 et 2015 des suites d'Hôtes à l'intérieur du château viendront compléter cet endroit unique. C'est un lieu qui va revivre et être un facteur de dynamisme pour toute la région. Bien évidemment je vous renvoie à l'interview du Docteur Feray dans un précédent bulletin pour découvrir un personnage entreprenant : tour à tour instituteur, chirurgien, viticulteur, etc.*

** sur le site Internet Maisons Paysannes de Touraine.com, à la page actualités et le bulletin de liaison n°73 de décembre 2011.*

En option le matin 10h30

Visite d'un gîte troglodytique de 8 places classé parmi les plus beaux de Touraine à Seully (tout à côté du château du Coudray Montpensier) puis découverte d'un autre gîte troglodytique en cours d'aménagement avec les commentaires de M. Francis Onno propriétaire des lieux.

Sachant que nous organisons une visite du Coudray Montpensier, M. Onno (adhérent à Maisons Paysannes), nous a gentiment proposé la visite de ses gîtes. La proximité et sa connaissance sur la problématique des troglodytes nous a paru une occasion à ne pas manquer. M. Francis Onno aménage lui même ses gîtes. Il maîtrise très bien l'humidité de ses « troglos » par une ventilation naturelle et il vous expliquera entre autre pourquoi il ne faut pas mettre un déshumificateur à l'intérieur. Pas étonnant de le trouver actif au CTATP (Carrefour Troglo Anjou Touraine et Poitou) et aussi à Gîtes de Touraine. Utilisateur de la chaux Batidol, il vous donnera sa recette pour une « crème à la chaux » à appliquer sur les parois rocheuses à l'intérieur des gîtes.

Programme et rendez vous pour cette journée du samedi 23 Mars

Matin - 10h30 (facultatif) rendez vous chez M. Francis Onno, 19 Coteau de Morin 37500 Seully (dans Seully prendre direction Lerne - Roiffé et tourner 5^{ème} route à droite à partir de la mairie, puis suivre les panneaux « Gites ONNO »).

Midi - 12h00 Pique-nique dans les magnifiques écuries du 18^{ème} siècle reconverties en une salle de séminaires au Château du Coudray Montpensier à Seully.

Après-midi - 14h15 (pour ceux qui souhaitent nous rejoindre à ce moment là).

Début de la conférence et de la visite en compagnie du Docteur Feray au Château du Coudray Montpensier.

Pour cette sortie nous accueillerons avec plaisir nos amis de l'association « Savoir et patrimoine ».

Tarif. Dans tous les cas : 15 € par personne, couvrant les frais de location des salles, tables, chaises etc. (20 € non adhérent).

Pour une bonne organisation, merci de préciser vos heure et lieu d'arrivée à joindre à votre chèque valant inscription libellé au nom de Maisons Paysannes de Touraine à Jean-François Elluin, 44 rue des Caves Fortes - 37190 Villaines les Rochers.

Tél.02.47.45.38.27

Mail. jfa.elluin@wanadoo.fr

☞ Pour ceux qui le souhaitent, il est possible d'aller déjeuner ou dîner au restaurant gastronomique « Le Plaisir Gourmand ».

Dans ce cas chacun en fera son affaire personnelle en appelant pour réserver au 02.47.98.00.86. Attention il faut réserver tout de suite si vous voulez avoir une place car c'est un samedi. Il est préférable d'arriver à 12 heures pour déjeuner si vous voulez assister au début de la conférence.

Appel à nos adhérents

Nous avons besoins de vous. Pour préparer nos prochaines sorties à Montrésor en avril puis à Vouvray en octobre, n'hésitez pas à nous appeler pour nous signaler des bâtiments remarquables même modestes car nous ne pouvons pas tout connaître. Que ce soit votre maison ou celle d'un voisin.

Contacts :

- ⇒ François Côme 06.30.20.25.30
mail. francoiscome37@orange.fr
- ⇒ Jean Mercier 06.80.06.49.15
mail. mercier-jeanwanadoo.fr

A votre agenda, programme des activités 2013

Les sorties

■Dimanche 28 avril

Sortie traditionnelle de printemps autour de Montrésor. Responsables : Jean Mercier, François Côme, Jean-Pierre Devers.

■Samedi 25 Mai après-midi

Les jardins sans entretien avec Valérie Dubernard. Responsable François Côme.

■Samedi 15 juin et dimanche 16 juin

Journée des Troglos à Villaines les Rochers. Responsables: Christophe Chartin et Jean François Elluin.

■Samedi 22 juin (à confirmer)

Visite de plusieurs maisons contemporaines. *(Dans les buts de notre association il y a entre autre : promouvoir une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec les sites).*

■En juillet (date à définir)

A Louestault journée spéciale uniquement pour les enfants et petits-enfants (8 à 12 ans) des adhérents Maisons Paysannes de Touraine (sensibilisation au patrimoine avec la visite d'un lavoir puis contact avec les matériaux bois, pierre et ardoises en créant un petit lavoir que chaque enfant rapportera avec lui ; sous la conduite de Jean Mercier et de Daniel Cunault.

■Samedi 7 septembre

Après-midi spécial Maisons de Pays au sud du département (Sainte Maure de Touraine) sous la conduite par Alain Massot *(Dans nos visites nous allons voir souvent des bâtiments prestigieux, cette visite est faite pour revenir à nos fondamentaux c'est à dire la simple maison de pays mais avec beaucoup de charme).*

■Dimanche 13 octobre

Sortie traditionnelle d'automne à Vouvray. Responsable : François Côme

Les stages

■Samedi 6 avril et dimanche 7 avril

Apprendre à couper et poser des pierres de taille à Saint Laurent de Lin. Responsable Jean-Marie Mansion. RdV à 9h30 à La Croix Cousin - 37330 St Laurent de Lin (suivre fléchage pancarte MPT).

■Samedi 13 Avril

Stage Chaux Chanvre : Chape, enduit. Pose de briques de chanvre. RdV 9h30 au 48 rue des Maurusseaux - 37190 Villaines les Rochers chez Christophe Chartin.

■Samedi 1er juin et dimanche 2 juin

Savoir monter un mur en moellons à Esvres. Responsables : Olivier Marlet et Jean-Pierre Devers.

Tarif : 20 € par personne et par stage.

Pour les 3 stages, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en précisant la date du stage et en envoyant votre chèque libellé à l'ordre de Maisons Paysannes valant inscription à : Jean-François Elluin - 44 rue des Caves Fortes - 37190 Villaines les Rochers.

Tél.02.47.45.38.27

Mail. jfa.elluin@wanadoo.fr

■La couleur dans la maison

Il reste encore quelque places

samedi 2 Février 2013

Exposé et conseils par Audrey Vidal de l'école d'Avignon dans son magasin Color Rare, 45 rue Michel Colombe à Tours. Cette spécialiste, adhérente à Maisons Paysannes de Touraine vous donnera des conseils très pratiques pour vos décorations intérieures :

⇒ Savoir marier les couleurs.

⇒ Comment choisir ses pigments, sa chaux.

⇒ Etc.

Inscriptions : Directement au magasin Colore Rare au 02.47.61.23.92 ou par mail 37@colorare.fr. Tarif : 4 €/personne. Chèque libellé à l'ordre de Maisons Paysannes de Touraine à remettre au magasin Color Rare.

Tous les délégués de Maisons Paysannes ont reçu les encouragements et les vœux en vers de notre président national Georges Duménil. Je ne résiste pas au plaisir de vous les transmettre. Tous nos compliments pour cette poésie.

*C'est une année passée
Auprès de nos maisons
Où le temps sans raison
Nous aura dépassé*

*C'est une année de vie
Où tout ce temps donné
Nous dicte à l'envie
Ne point abandonner*

*Vous avez écouté
Conseillé, raconté
Vous avez tous été
Dans l'exemplarité*

*Nos maisons paysannes
Sur vous savent compter
Même si certains ânes
Les voudraient voir 'sauter'*

*De tous ces engagements
Je tiens à vous le dire
Vous êtes les garants
De ce bel avenir*

*Ce soir à votre table
Noël s'est invité
Fêtez ce vénérable
Avec la parenté*

*L'année qui va nous suivre
Verra, c'est bien certain
Avec le même entrain
Notre action se poursuivre*

*Sur vous je suis sensé
Faire poser ce serment
A mes remerciements
Soyez associés*

Bon Noël et bonne année

Georges Duménil

Petite devinette :
Avec quel mot de la langue française est-il impossible de faire une rime ?

Réponse : triomphe